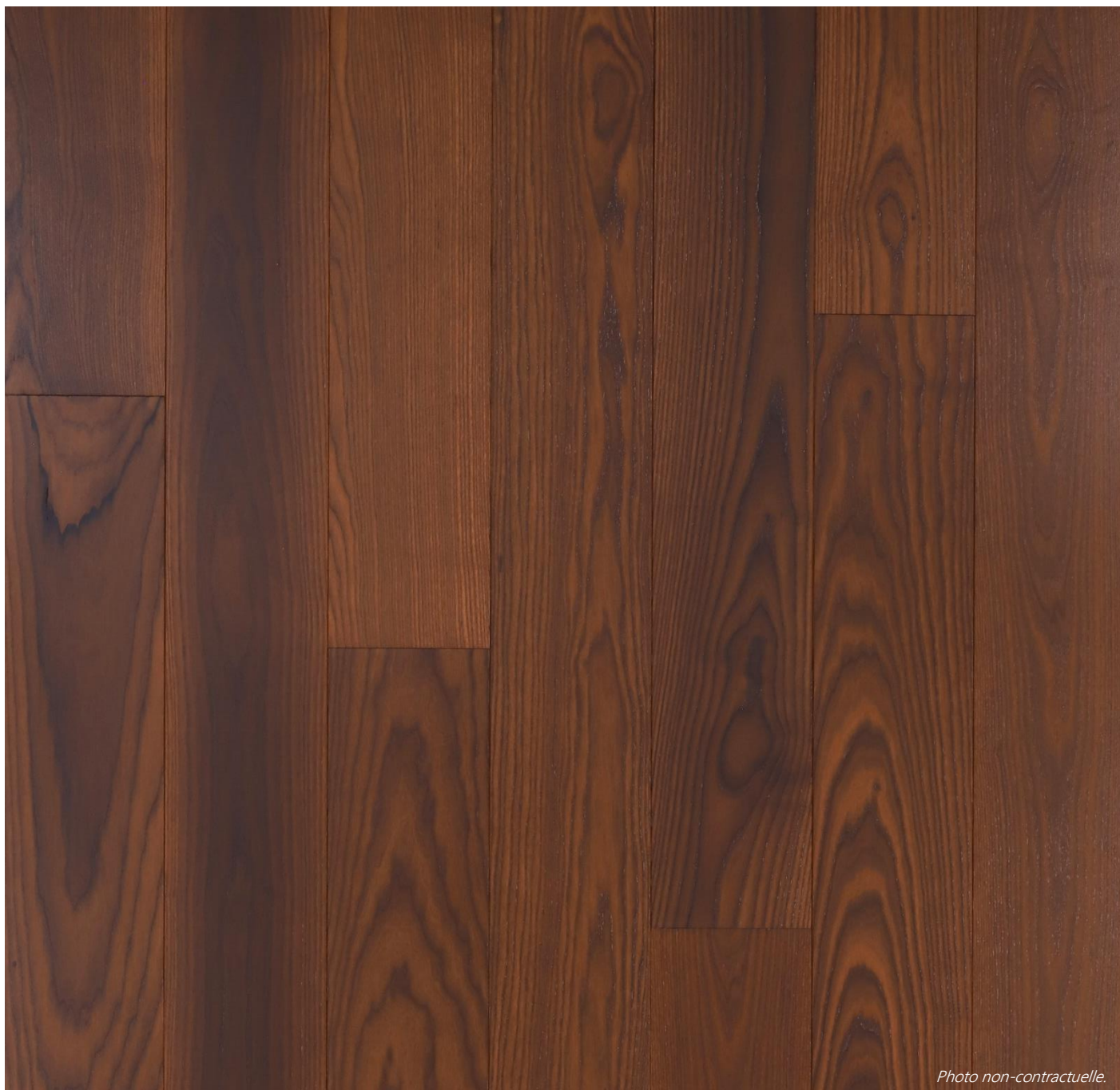


# Frêne Thermo

GAMME FEUILLUS



*Photo non-contractuelle.*

## DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE  
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67  
E-mail France : [commercial@designparquet.fr](mailto:commercial@designparquet.fr)  
E-mail Export : [export@designparquet.fr](mailto:export@designparquet.fr)

[www.designparquet.com](http://www.designparquet.com)

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.  
Date de mise à jour : Janvier 2025.

# FICHE TECHNIQUE - FRÊNE THERMO

## CARACTÉRISTIQUES

**Essence (origine) :** Frêne (Europe).

**Traitement dans la masse :** Thermiquement modifié 210°.

**Description :** Après traitement thermique, le frêne prend une teinte brun caramel dans la masse. Le bois voit sa structure moléculaire modifiée en étant porté, par étapes successives, à une température de 210°C, lui offrant une excellente durabilité et le rendant quasiment hydrophobe. Ce procédé lui confère également une résistance accrue aux attaques d'insectes xylophages et aux champignons.

**Choix :** PR=PREMIER - RU=RUSTIQUE

**Choix mixte PR/RU :** Parquet avec petits nœuds et nœuds jusqu'à 25 mm (40 mm pour des lames de largeur  $\geq 120$  mm), sans limite de nombre. Discoloration et variation de couleur admises. Aubier léger.

**Support :** Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

**Densité moyenne :** 720 kg/m<sup>3</sup>.

**Finition :** Vernis satiné.

**Assemblage :** Rainure et languette (R+L).

SUPPORT	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT PRO	15 x 160	600-2000	3,2 mm	2	0,09 m <sup>2</sup>

## TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11
- Collée selon NF DTU 51-2.

## COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

SUPPORT	COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT PRO	15	160	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m<sup>2</sup>.K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

## ENTRETIEN PARQUET VERNI

Après la pose et pour l'entretien, utilisez le rénovateur mat (R+) (métallisant), une à deux fois par an, voir plus si nécessaire. Il s'applique pur avec un balai microfibre en une ou deux couches. Bien suivre le mode d'emploi. Pour l'entretien régulier, utilisez le nettoyeur (L+) pour parquets vernis de Design Parquet.

Pour les tâches difficiles ou pour éliminer les anciennes couches de métallisant, pensez au Nettoyeur Suractif Blanchon.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

## INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu :
  - Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Frêne Thermo : 5,3.

## EMISSIONS EN COV



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC\* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT PRO	15		U <sub>3</sub> P <sub>2</sub> E <sub>1</sub> C <sub>0</sub>

\*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.